



## BRÈVES DU CONSEIL

Bernard Lavanchy – Conseiller communal

### Séance du 7 mai 2008

**Energies renouvelables :** Félicie Girardin (soc.) propose d'utiliser 10% du bénéfice annuel 2007 pour l'achat de panneaux solaires photovoltaïques.

### Séance du 25 juin 2008

**Elections au perchoir :** Patrice Wenger (rad.) est élu comme nouveau Président du Conseil. Alois Rémy (PDC-indép.) est élu à la 1<sup>ère</sup> Vice-présidence et Sylvie Conod (soc.) à la 2<sup>ème</sup> Vice-Présidence.

**Aménagement du territoire :** Malgré l'appui socialiste, le Conseil communal refuse le postulat de Nicole Freers Singer (lib.) et Gilbert Vernez (soc.) sur la création d'un cheminement piétonnier le long des rives du lac.

**Petit crédit :** Karine Lambert (soc.) dépose une motion visant à l'interdiction de toute publicité pour le petit crédit sur le territoire communal.

**Energies renouvelables :** Jean-Yves Schmidhauser (soc.) dépose un postulat intitulé « Bâtiment communaux, ça va chauffer », destiné à l'étude de la création d'une centrale de chauffage à distance (CAD) au bois, ceci dans le cadre du changement du système de chauffe du bâtiment communal de la voirie.

Détails des interventions dans les procès-verbaux du Conseil sur le site Internet [www.la-tour-de-peilz.ch](http://www.la-tour-de-peilz.ch). Plus de détails sur les motions et postulats socialistes sur le site [www.pslatour.ch](http://www.pslatour.ch)

## ADHEREZ AU PS LA TOUR !

La section du PS La Tour serait heureuse de vous accueillir ! Une excellente opportunité de participer à la vie politique dans la section politique la plus dynamique de votre commune, de faire valoir vos idées au sein de nos groupes de réflexion ou animer la vie de notre section locale.

- Je désire plus d'informations. Merci de me contacter
- Je désire adhérer au PS La Tour. Merci de me faire parvenir un bulletin d'adhésion

Nom Prénom

Adresse

Téléphone fixe Téléphone portable

Adresse électronique

A renvoyer à Parti socialiste, case postale 440, 1814 La Tour-de-Peilz ([www.pslatour.ch](http://www.pslatour.ch)) ou par courriel à son Président : Fabrice Donatantonio ([donatantonio.fabrice@bluewin.ch](mailto:donatantonio.fabrice@bluewin.ch))



Parti socialiste La Tour-de-Peilz

No 91

Septembre 2008



## UNE REPRISE PASSIONNANTE

Jean-Yves Schmidhauser – Conseiller communal

**Q**uel bel été nous avons passé ! Un été comme on les aime, ou chacun, je l'espère, a pu se détendre et profiter des belles journées que nous avons connues.

L'actualité politique a également pris ses vacances, permettant pour quelques semaines à notre Municipalité et aux Conseillers communaux de se changer aussi les idées.

Mais comme nous tous, elle a retrouvé à son retour tout ce qui s'est accumulé durant son absence : nombreuses oppositions dans le cadre de la procédure d'approbation du plan de quartier de Vassin, Initiative communale « Pour un accès public aux rives du lac », aménagement de la place des Anciens-Fossés, etc...

Manifestement, la rentrée politique sera chaude. Elle sera également placée sous le thème de l'urbanisme. Le Plan de quartier « En Vassin » ne représente, dans ce domaine, qu'un avant-goût des questions importantes que devra prochainement se poser chaque boélande et chaque boéland : quel visage pour notre commune pour les décennies à venir ? Devons-nous densifier nos zones constructibles comme le souhaite la Municipalité ? Quel aménagement pour la Place des Anciens-Fossés ? Quelle politique notre Municipalité doit-elle adopter pour réserver des terrains pour des ouvrages d'intérêt public, vu l'augmentation inexorable du nombre d'habitants et les besoins sans cesse croissant d'infrastructures ?

Toutes ces questions devront être tranchées par les organes politiques. Il s'agira de prendre alors les bonnes décisions, car en matière d'urbanisme, les erreurs se paient pendant de très nombreuses années.

Contrairement à ce que l'on peut parfois entendre, la vie politique de notre commune est passionnante et très importante. Elle influence directement notre cadre de vie.

Vous êtes intéressé-e à y participer ? Alors rejoignez-nous !



## TOURNANT POLITIQUE POUR LA RIVIERA : LA REALITE PLUS FORTE QUE LE PASSE

Jacques Vallotton – Conseiller communal

Quand on débouche de Chexbres, sur l'autoroute, on constate que la Riviera forme un tout équilibré avec une diversification des activités bien étagée dans le territoire, du bord du lac fortement urbanisé aux sommets des Pléiades et des Rochers de Naye en passant par des zones résidentielles intermédiaires. Plus de 70.000 habitants y bénéficient de tous les avantages d'une agglomération moderne. Ses résidents agissent d'ailleurs comme si c'était le cas, que ce soit pour aller au spectacle, faire des achats, prendre un bol d'air au bord du lac ou sur les hauteurs.

Or, cette agglomération n'existe pas politiquement. Elle est encore divisée aujourd'hui en une dizaine de communes dont l'essentiel du découpage a été dessiné au XIXe siècle à une époque où les habitants n'étaient pas nombreux et n'avaient pas la mobilité actuelle.

Le fossé entre d'anciennes structures politiques et la réalité d'un espace aux intérêts communs n'a pu être ignoré des édiles locaux. Ils ont cherché à le combler en développant une multitude d'organismes intercommunaux. Cette phase arrive aujourd'hui à son terme. Ce réseau toujours plus complexe devient difficile à gérer et contrôler. Preuves en sont des dérapages coûteux pour la collectivité comme ceux des abattoirs de Clarens ou de Compost Riviera. Il n'est

donc pas étonnant qu'on entende de plus en plus parler de la fusion de l'ensemble des communes de la Riviera. Toujours plus d'édiles en parlent. Ce n'est pas le cas à La Tour-de-Peilz. La Municipalité a juste tenté pour le moment un rapprochement limité à ses voisins de Saint-Légier et Blonay. Sans résultat. Pourtant, il y a fort à parier qu'une majorité de citoyens soient intéressés à un projet de fusion plus globale. Personne ne nie que cela aurait du sens de faire correspondre l'appareil politique et administratif à la réalité que vivent au quotidien les habitants de la Riviera. Ils profiteraient alors d'une gestion plus transparente et efficace.

La Riviera deviendrait en cas de fusion la troisième ville de Suisse romande après Genève et Lausanne. Le débat mérite d'être lancé. Espérons que l'esprit de clocher et les privilèges qu'il abrite ne le retardent pas.

Retrouvez toute l'actualité  
de notre section sur notre site  
Internet  
[www.pslatour.ch](http://www.pslatour.ch)



## Publicité pour le petit crédit : un combat aussi dans notre commune

Karin Lambert – Conseillère communale

Les organismes de crédit pratiquent une publicité parfois très agressive, notamment par les affiches publiques. Ces publicités présentent le crédit comme un moyen facile de réaliser ses rêves. Le problème est que les personnes ou les familles qui n'arrivent pas à s'acheter un meuble avec leurs revenus sont justement les personnes à revenus précaires, qui ne pourront pas faire face au coût d'un crédit certains mois (où il y aura des dépenses imprévues comme le dentiste par exemple). Par ces affiches, on fait miroiter aux consommateurs des avantages qui ne correspondent pas à la réalité.

On comprend ainsi que le petit crédit comporte un grand risque d'endettement. Et il n'est pas rare que les personnes endettées augmentent le montant de leur crédit ou concluent de nouveaux contrats pour assumer la charge que représente le premier. On imagine bien la spirale infernale que cela peut devenir.

Dans le canton, près d'un habitant sur trois est touché par l'endettement, le petit crédit se trouve en seconde place dans le classement des créances (après les impôts). Les jeunes sont de plus en plus touchés par les problèmes d'endettement (80% des personnes endettées l'ont été pour la première fois avant l'âge de 25 ans). Gérer l'argent, ça s'apprend, mais quand on a vingt ans, l'impulsivité l'emporte parfois sur la raison.

La Ville de Lausanne a décidé d'interdire ces affiches, elle l'a signifié à la Société Générale d'Affichage (SGA). Un avis de droit, sollicité par la Fédération Romande des Consommateurs (FRC), a toutefois démontré que cette disposition était parfaitement légale. L'affaire est actuellement pendante devant la Cour de droit administratif et public et une décision devrait bientôt être prise. L'enjeu est de taille, il y a d'une part la SGA qui perdrait de gros clients, mais d'autre part les personnes endettées qui vont devoir lutter pendant de longues années pour se sortir de l'endettement, pour autant qu'ils aient le courage de lutter.

Des motions demandant l'interdiction de l'affichage publicitaire en faveur du petit crédit ont été déposées dans d'autres communes du canton comme Montreux, Yverdon ou Renens. Nous souhaitons aussi que ces affiches soient interdites afin de protéger de l'endettement les habitants de la Tour-de-Peilz, ainsi une motion du même type a été déposée dans notre commune. Une commission du Conseil communal s'est déjà réunie à ce sujet et a donné un préavis favorable pour l'envoi de la motion à la Municipalité.

Nous espérons que le Conseil communal en fera de même et que la Municipalité prendra ensuite rapidement les mesures.